



CONSEIL DE QUARTIER LE PLANT-TREMBLAY-POLANGIS

MERCREDI 09 MARS 2022

DEROULE DE LA REUNION

- ❖ Accueil des habitants
- ❖ Présentation du rôle et du fonctionnement du CQ et du bureau du CQ
- ❖ Présentation et échanges sur le thème « **Renforcer les liens et les animations dans le quartier** »
- ❖ Présentation et échanges sur le thème « **Cadre de vie** »
- ❖ Temps de questions diverses sur les propositions des habitants pour le quartier
- ❖ Conclusion, suite à donner et remerciements

INTRODUCTION

- En introduction de ce premier CQ, Monsieur RIBEIRO, président du bureau du conseil de quartier « Plant-Tremblay-Polangis », a présenté le rôle du conseil de quartier et son fonctionnement. L'ensemble de ces éléments est disponible dans le PowerPoint ayant accompagné cette réunion.
- Ensuite, l'ensemble des membres du bureau s'est présenté aux habitants présents en expliquant leur rôle, leurs attentes pour le CQ et les raisons de leur engagement.
- Enfin, M. RIBEIRO a présenté le déroulé de la réunion et a lancé le premier thème de travail.

MEMBRES DU BUREAU PRESENTS

Pour les élus

- M. RIBEIRO
- M. DUBUS
- Mme DUVERGER

Pour les citoyens

- Mme FOURNIER
- M. BAROUDI
- M. PERRIN

MEMBRES DU BUREAU EXCUSES

Pour les élus

- Mme MORGADO
- M. SOLARO
- M. VEDRINE

Pour les citoyens

- M. GONZALEZ

MEMBRES DU BUREAU ABSENTS

Pour les citoyens

- M. ATTAL
- Mme MEGHAINI

HABITANTS PRÉSENTS :

90 PERSONNES



1. RENFORCER LES LIENS ET LES ANIMATIONS DANS LE QUARTIER

M. RIBEIRO a rappelé en introduction les deux notions sous-jacentes de ce thème de réflexion qui sont, la convivialité et l'échange. **La convivialité** pour la notion de fête collective, d'animations dans les quartiers et la notion **d'échange** dans le lien plus individuel et personnel à entretenir entre voisins.

Habitant : Quelle est l'idée derrière la notion de jardin partagé ?

Réponse Bureau : Deux idées : A l'image du « Jardin du petit bois » (association qui possède un terrain avec des jardins partagés dans la rue du Petit bois), il s'agit de mutualiser des terrains disponibles pour créer des jardins accessibles à tous les habitants qui en expriment la demande.

Cela peut aussi prendre la forme de jardin d'un particulier qui ne peut plus ou ne veut plus s'en occuper et qui autorise des habitants du quartier à venir s'en occuper à sa place.

Habitant : Comment mettre en contact les gens intéressés par la notion d'échanges (notamment sur les jardins) ?

Réponse Bureau : Profiter du conseil de quartier pour cela ou bien possibilité d'avoir des représentants pour chaque quartier (ou rue / pâté de maison) qui centraliseraient les informations ou besoins du secteur qu'il aurait en charge.

Habitant : Il est dur de trouver une parcelle de terrain. Les terrains des jardins partagés sont limités et les gens les gardent très longtemps.

Réponse Bureau : L'idée pourrait être de mettre en place des roulements sur les terrains, avec un temps d'occupation limité par chaque habitant.

Réponse habitant suite aux premiers échanges :

- Sur le site du Territoire Paris Est Marne et Bois il est possible de faire de l'échange ou troc de meubles.
- Il y a une librairie solidaire sur la place du Marché.
- Auparavant, l'école Jean Jaurès sur le quartier du Tremblay possédait un potager, qu'en est-il aujourd'hui ?

Plus que de partager un simple bout de jardin ou potager, l'idée importante derrière cela est le partage de savoir autour de l'entretien d'un jardin potager et plus généralement de l'environnement.

Habitant : Comment seront mis en place les idées du conseil ? Qui est décisionnaire ?

Réponse Bureau : Le bureau est là pour faire mûrir les idées des citoyens. Ce premier conseil de quartier et les échanges qui en émergent permettent de recenser les personnes motivées pour ensuite mettre en place des ateliers de réflexions entre deux séances du conseil.

Habitant : Les boîtes à livres sont des idées intéressantes mais cela ne crée pas un échange réel entre les gens, pas de vraies interactions (on pose un livre dans la boîte et une autre personne le récupère).

Réponse habitant : Mettre des fiches de lecture ou des notes sur le livre quand il est déposé dans la boîte. Ou bien laisser son mail dans le livre pour créer de l'échange et partage d'avis.

Réponse Bureau : L'association IRO'O (quartier des Quatre cités) fabrique ce type d'objet il faut se rapprocher d'eux pour mettre en place ce projet avec un collectif d'habitants motivés.

Habitant : Il n'y a pas de gens du Tremblay dans le bureau.

Réponse Bureau : La répartition des membres du bureau entre les 3 quartiers qui composent ce conseil est aléatoire car elle est le fruit d'un tirage au sort effectué entre les habitants des 3 quartiers ayant postulé (au total 31 candidatures). Il y a 3 habitants du Plant, 2 du Tremblay et un de Polangis au sein du bureau actuellement. M.RIBEIRO rappelle que parmi ces 6 habitants membres du bureau, deux ne se sont jamais présentés (3 absences consécutives entre réunion de bureau et le conseil de quartier) et seront prochainement remplacés par les suivants sur la liste des suppléants.

Habitant : Comment faire remonter les informations au conseil de quartier et son bureau ?

Réponse Bureau : Mail et informations à envoyer aux agents de la mairie en charge de la démocratie participative (mail : viedesquartiers@mairie-champigny94.fr), qui transféreront ensuite aux différents bureaux des conseils.

Habitant : « Les voisins vigilants » peut-il être un axe de réflexion autour de la thématique de l'échange entre voisins ?

Réponse Bureau : Il est possible de créer un atelier de travail avec en référent les habitants de Polangis faisant partie de ce réseau, pour essayer cette pratique auprès des autres quartiers.

Réponse habitant : C'est une démarche qui comporte quelques complexités. Il faut des personnes référentes pour un quartier ou bout de quartier, sur le site (<https://www.voisinsvigilants.org/>). Si d'autres personnes d'autres quartiers veulent s'intégrer à ce réseau, il faudra créer un nouveau groupe indépendant, et donc trouver des référents, car on ne peut intégrer que des gens du même quartier.

Habitant : Est-il en projet de créer une ouverture entre la résidence Paul Langevin et le parc du Tremblay pour une meilleure accessibilité des habitants de Polangis ? Cela diminuerait le sentiment d'isolement du quartier de Polangis, situé derrière cette résidence.

Réponse Bureau : Le projet de démolition et reconstruction de cette résidence a été remis à jour. Un travail en commun entre le bailleur et la mairie est en cours et il inclut un projet d'ouverture entre la résidence et le parc.

Habitant : Pourrait-il exister un vecteur simple pour mettre en relation les passionnés autour d'échanges d'objets spécifiques, de collections ? L'échange de service, de compétences est aussi un élément important à mettre en place dans cette notion d'échange entre voisins.

Réponse Bureau : Les brocantes ou vide-greniers peuvent déjà être un premier moyen de mettre en lien des passionnés d'objets et de collections.

Propositions habitants « Liens et animations »

- ∂ Un habitant fait remonter au conseil et au public qu'il s'occupe de deux terrains de voisins et qu'il y a autour de chez lui des terrains privés disponibles. Il propose à d'autres personnes qui seraient intéressées de venir l'aider ou de donner les coordonnées des personnes possédant ces terrains.
- ∂ L'amicale de la Remise du Verrou (résidence sur le Tremblay) organise déjà un nombre important d'animations et activités pour ses résidents (Fête des voisins, Ferme pédagogique avec le bailleur Valophis...). L'amicale recherche aussi des terrains vierges pour créer des jardins partagés. De plus, l'amicale possède beaucoup de livres qu'elle tient à disposition de qui veut, notamment si des boîtes à livres sont mises en place sur nos quartiers.
- ∂ Faire un vide-greniers dans nos quartiers organisé par les habitants. C'est un très bon moyen de connaître ses voisins, de se rencontrer, se découvrir des passions communes... Il y en a souvent d'organisés dans les écoles de nos quartiers et cela fonctionne très bien.
- ∂ Sur le principe de l'application « Too good to go » (application anti gaspillage qui met en relation les commerces et particuliers pour la récupération de denrées alimentaires non utilisées) on pourrait organiser entre voisins la récupération de produits en trop.
- ∂ Remettre en activité l'annexe mairie du Plant (avenue Général de gaulle) pour créer un lieu d'échanges, de paroles ou local pour se réunir.

Réponse Bureau : L'annexe devrait accueillir prochainement une annexe du SAMI (Service d'Accueil Médical Initial) et une pépinière médicale (début de travaux prévu en septembre 2022).

- ∂ Créer un espace canin pour créer de la relation entre voisins. Grâce à son animal de compagnie il est possible de rencontrer des voisins qui partagent aussi la passion des chiens. C'est un bon vecteur de rencontres et de liens. De plus ça règlerait un peu le souci des déjections sur les trottoirs.

2. CADRE DE VIE

M. PERRIN (citoyen membre du bureau) a présenté ce deuxième thème avec deux notions fortes derrière le cadre de vie : la **réappropriation des espaces verts du quartier**, les parcelles à l'abandon, les bords de Marne...pour les végétaliser de façon permanente ou créer des lieux de rencontre éphémères autour du sport, de la culture, de l'intergénérationnel ; « **Faire attention** » à son quartier. Créer une énergie commune aux 3 quartiers autour du « tous ensemble pour améliorer le cadre dans lequel nous vivons ».

Habitant : Rue Eugène Pottier (Tremblay), sur tout le long du talus SNCF qui a été déboisé, la SNCF a replanté des nouveaux arbres et végétaux mais minuscules. Serait-il possible de travailler avec eux pour veiller à mettre des végétaux plus grands (moins de bruit et meilleure vue pour les riverains) ? De plus, il serait bien que la SNCF prévienne les riverains lorsqu'ils font des travaux.

Réponse Bureau : Un diagnostic est en cours concernant l'état phytosanitaire de la Ville. Cette étude va sûrement amener à prendre en compte de nouveaux éléments concernant le changement des arbres, comme la dimension des arbres, la biodiversité et adapter les arbres et végétaux aux endroits où ils sont plantés (par exemple : ne plus installer de platanes sur des endroits bitumés mais en pleine terre car ils détruisent le bitume sur le long terme).

Habitant : Quel est l'état phytosanitaire de la ville ? Quels endroits dans la ville sont à végétaliser à part le domaine privé ?

Réponse Bureau : Une étude est en cours mais les premiers résultats montrent qu'il y a des choses à améliorer. Concernant les espaces disponibles, le conseil de quartier est justement là pour nous épauler dans ce travail, pour associer les habitants. Avec le concours de chacun pour observer sur nos quartiers, nous pourrons peut-être trouver des lieux à développer.

Les bords de Marne font partie de l'espace public et peuvent être utilisés à ces fins, cela peut être intéressant d'y organiser un arpentage collectif pour amorcer des pistes de réflexion et propositions.

Habitant : A qui appartient le terrain vague à côté du camping (Boulevard des Alliés) derrière le parc du Tremblay ?

Réponse Bureau : Il appartient à une fondation avec qui la municipalité est en étroite relation.

Habitant : Quels seront les espaces verts autour de la future gare de Champigny centre (quartier du Plant) ?

Réponse Bureau : Un travail devra être mené, surtout au niveau de la rue de la Plage car c'est un axe qui reliera la base nautique et les bords de Marne à la future gare et qui sera un fort couloir de transit surtout pour les vélos. L'objectif est de favoriser la venue des usagers de la gare en vélo. Nous serons très attentifs sur ce sujet auprès de la Société du Grand Paris.

Habitant : Dans quelle mesure peut-on rajouter des fleurs et entretenir les pieds d'arbres autour de chez nous ?

Réponse Bureau : La municipalité a lancé il y a de ça quelques années le permis de végétaliser (donnant la possibilité aux citoyens d'entretenir l'espace public devant chez eux comme les pieds d'arbres). Il est en cours d'actualisation, nous pourrons ensuite voir les possibilités de coordonner cela à une échelle plus collective pour les citoyens intéressés.

Habitant : La place Jean Baptise Clément est triste, complètement délaissée. Peut-on travailler à la végétaliser ?

Réponse Bureau : Cette place va être fortement impactée par les travaux du futur entonement du métro Grand Paris Express et ce pour quelques années. Le Monument aux Morts va être déplacé devant l'ancienne mairie. Ce sujet ne pourra pas être traité pour le moment.

Habitant : Avec tous les travaux sur la ville, on en arrive à couper pleins d'arbres à la fois sans se soucier s'ils sont remarquables ou non, puis on les remplace par des arbres pas forcément adaptés au lieu. Couper un arbre adulte et en replanter un jeune n'est pas la même chose pour la biodiversité et l'environnement en général. Il faut que les futurs projets immobiliers respectent cela.

Réponse Bureau : La ville a démarré un travail avec un paysagiste concernant le remplacement des arbres et sur ces enjeux. On se dirigera très probablement vers des espèces de moyenne tige.

Habitant : Il faudrait nettoyer plus souvent et efficacement les rues de nos quartiers. De plus les gens en maison devraient mieux entretenir leurs façades : certaines sont délabrées et sales, cela nuit à l'image du quartier.

Réponse Bureau : Nettoyer et entretenir sa façade est une obligation, l'entretien de sa façade est régi par la loi.

Habitant : Plus d'arbres veut aussi dire plus de lieux pour se poser pour les oiseaux : il y en a de plus en plus, et ces oiseaux souillent tout. Que peut-on faire pour qu'il y en ait moins ? Je sais qu'il existe des graines stérilisantes pour éviter leur reproduction, pourrait-on l'envisager ?

Réponse Bureau : Il est déjà interdit de nourrir les pigeons. Un habitant ajoute que les graines stérilisantes sont dangereuses pour les autres oiseaux, par exemple les moineaux peuvent mourir avec l'ingestion de ce type de graine.

Habitant : Trop de déchets très encombrants sur la fourchette de Bry.

Réponse Bureau : Le numéro vert (0.805.700.500) est à disposition pour signaler tout type de problématique de ce genre, surtout les cas « extrêmes ». Il y a maintenant une brigade Propreté qui, aidée de la prochaine vidéoprotection, permettra de sanctionner les gens et surtout les entreprises qui se permettent ce genre de comportement.

Idées habitants

« Cadre de vie »

- ∅ Le fauchage différencié (consistant à laisser pousser plus longtemps les herbes et fleurs pour favoriser la biodiversité) est appliqué sur la ville. Pourquoi ne pas travailler avec la SNCF pour appliquer cela sur le talus rue Eugène Pottier et partout ailleurs sur la ville.
- ∅ Végétaliser le boulevard des Alliés derrière le parc car il y a une grande bande végétale disponible et une grande largeur de la route sur laquelle pourrait être implanté un couloir vélo pour accéder au parc.
- ∅ Faire un travail de repérage des arbres remarquables des 3 quartiers.
- ∅ Créer un collectif d'habitants qui organise des marches urbaines de nettoyage, et impliquer aussi les enfants (via les écoles et centres de loisirs ?), ce qui serait déjà une bonne première étape. Le faire de façon régulière avec des turn-over des « équipes ». Et demander une dotation ou prêt à la Ville pour des pinces et matériel pour ce genre de projet.

3. QUESTIONS DIVERSES : Vos propositions pour le quartier

Habitant : Nous avons accueilli des amis venant d'Ukraine suite aux incidents graves qui se déroulent là-bas, ils veulent scolariser leurs enfants mais toutes les démarches sont compliquées, à qui faut-il s'adresser ?

Réponse Bureau : Sur le site de la Ville et les réseaux sociaux de la Ville, il y a une page web dédiée à cela avec des liens d'information utiles.

Habitant : Dans la rue Jean Savu, il y avait des informations travaux en début d'année, où en est-on ?

Réponse Bureau : Ces travaux concernaient la mise aux normes de l'assainissement et l'enfouissement des câbles électriques. Quand les travaux seront finis la voirie pourra être refaite.

La Ville a mis en place un plan pluriannuel d'investissements concernant la voirie, il faudra d'abord définir les rues prioritaires.

Habitant : Il faut refaire le boulevard Aristide Briand qui est en très mauvais état : cela devait être fait après les travaux et le passage des nombreux camions, mais il y en a plus depuis longtemps ? De plus, le portique qui avait été installé pour empêcher les camions de passer sur ce boulevard (le long du stade René Rousseau) a été enlevé mais il reste les plots de rétrécissement qui sont dangereux et provoquent beaucoup de stress pour les usagers vélos notamment.

Réponse Bureau : Il y a un réel souci de gestion des camions sur le quartier du Plant, c'est une voie de shunt entre la RD4 et le boulevard de Stalingrad qui amène à l'autoroute. Il est normalement interdit aux camions

car c'est une zone 30, mais cela n'est pas respecté. On ne peut pas bloquer l'axe aux camions car il faut que les camions pompiers et éboueurs puissent passer. Les services de la Ville donnent aux opérateurs GPS la liste des zones qui leur sont interdites et indiquent d'autres itinéraires, mais cela coûte cher à l'achat pour les entreprises. Nous faisons des mesures régulières dans différentes rues sur la circulation des camions (nombres et vitesse) et à partir du mois de mars on essaiera de traiter comment interdire ces raccourcis (notamment rue de la liberté, rue Jack Gourevitch) et même ceux pour les voitures. Réflexion et travail possibles avec vous sur les plans de circulation car nous savons qu'une rue modifiée peut perturber toute la circulation de tout un quartier.

Habitant : La rue Lapierre est dangereuse, beaucoup de familles y passent car l'école Maurice Denis est toute proche et les trottoirs sont trop petits. De plus, les voitures prennent cette rue en sens interdit ajouter au bâtiment en début de rue qui a brûlé, soutenu maintenant par des étais entravant la route, cela crée un sentiment d'anxiété et d'insécurité pour les riverains. Quelles sont les informations et décisions concernant la réfection du garage qui a brûlé ? Comme le disait une riveraine juste avant, il y a de gros problèmes de sécurité liés à ce bâtiment.

Réponse Bureau : Processus long et très complexe car il s'agit d'une propriété privée. De plus, il y a encore une enquête en cours et des experts d'assurance qui doivent intervenir. Le propriétaire s'est rapproché du Maire, a proposé de refaire un immeuble d'entreprises, mais le Maire a refusé cela et a plutôt demandé de faire des habitations. Et dans la cadre de projets d'habitants, grâce au PLU (Plan Local d'Urbanisme), les stationnements doivent être situés sur la parcelle du projet pour ne pas gêner et rajouter de voitures stationnées dans les rues.

Habitant : Les industriels annoncent la fin des voitures thermiques d'ici 15/20 ans. Lorsque tout le monde va s'équiper en voiture électrique comment Champigny va anticiper son offre de bornes électriques ? Quelles pourraient être les perspectives ? Les bornes extérieures (les bornes bleues anciennement réservées aux autolib') ont un prix très élevé et n'incitent pas du tout les consommateurs. Quelle solution universelle pour rouler proprement et charger de manière économique ?

Réponse Bureau : Les bornes bleues sont gérées par le SIPEREC. Concernant les tarifs, nous reviendrons vers vous lorsque nous aurons les informations sur l'extension du réseau de bornes électriques.

Habitant : Les récents aménagements sur le pont de Nogent ont permis de réduire le shuntage sur les axes du secteur Tremblay (Rue Jean Savu...) mais il semble que depuis ces travaux, la vitesse sous le pont de Nogent a de nouveau augmenté, car il y a une impression plus importante de bruit.

Réponse Bureau : Pas de changement sur la vitesse, c'est toujours limité à 90km/h sous le pont de Nogent. Peut-être que cette sensation de bruit est due aux travaux qui ont causé l'abattage de quelques arbres qui étouffaient un peu le bruit de l'autoroute.

Habitant : Il y a eu des grands travaux sur l'avenue Général de Gaulle pour des réseaux électriques et la fibre, et cela a été très mal recouvert et terminé. Il y a des trous partout sur la chaussée (surtout côté pair), de la terre, des cailloux, des potelets sont restés couchés sur le trottoir et les marquages piétons sont inexistant, cela devient très dangereux, il faut mieux signaler les piétons (marquage sol, panneaux...)

Idee habitant :

- o Faire des marquages lumineux ou passages piétons lumineux pour que les automobilistes voient de plus loin sur l'avenue Général de Gaulle, surtout que beaucoup de conducteurs roulent vite sur cet axe.

Habitant : La rue Gabriel Péri est en sens unique en direction d'Aristide Briand et certains camions toupie passent alors qu'ils n'ont pas le droit et qu'il y a des stationnements sur le rond-point pour eux. Il y a un projet de construction d'une nouvelle rue car les travaux de la SGP vont commencer sur le rond-point, comment gérer le flux des camions avec ces travaux qui arriveront très rapidement ? Surtout au niveau de l'entreprise COPITET (entre G. Péri et rue Jules Ferry) qui sera le point d'achoppement : quel sera le devenir de ces axes qui sont en mauvais état et très restreints pour des camions ?

Réponse Bureau : Le projet est de permettre à partir de la rue Jules Ferry de prendre à droite et récupérer la rue Taravella puis la RD4 (par la démolition d'un ancien garage qui a été préempté par la mairie, rue Auguste Taravella). La SGP a prévu tout cela, elle anticipe ce genre de problème et va proposer à la mairie un sens de circulation pour le quartier comme cela se fait pour tous les chantiers, et la mairie le validera ou non. Les camions de la SGP sont identifiés et si certains ne respectent pas ce qui a été décidé, ils seront identifiables : cela permettra ensuite de revenir vers la SGP pour rectifier le tir. Le problème ce sont les camions des autres chantiers ou ceux extérieurs à la ville qu'on ne peut pas identifier.

Habitant :

- La voirie est compliquée dans le quartier du Plant en vélo : trop de trous et d'ornières, piste cyclable possible sur les grandes avenues du secteur (Gabriel Péri, Aristide Briand...).
- Il y a aussi énormément de voitures qui roulent en sens interdit dans la rue Auguste Taravella.
- Recrudescence des vols de voitures en ce moment, surtout sur les voitures Peugeot (2008 et 3008), il faut faire attention dans le quartier du Plant-Tremblay.

Réponse Bureau : Nous avons alerté le commissariat concernant les incivilités de circulation, il y a des contrôles aléatoires effectués, les solutions pérennes sont compliquées à mettre en place.

Habitant : Avant devant l'école Jean Jaurès, il y avait une personne qui faisait traverser les enfants, depuis qu'elle est en arrêt maladie il n'y a plus personne, les parents sont inquiets. Le remplacement de cet agent est-il prévu ?

- Que peut-on faire de plus contre les cambriolages ? Malgré le fait de veiller sur nos maisons entres voisins pendant les vacances scolaires, nous avons été cambriolés. La mairie peut-elle mener des actions comme des patrouilles ?

Réponse Bureau : L'arrivée de la police municipale début 2023 permettra de sécuriser un peu mieux les quartiers pavillonnaires pendant les vacances scolaires.

Habitant : Rue des Marronniers. Impasse avec une maison abandonnée et incendiée en début de rue. A qui appartient-elle ? Personne n'est en capacité de nous répondre depuis très longtemps. Cela crée des problèmes d'insécurité et les arbres poussent et vont envahir l'espace public. De plus, beaucoup de gens viennent se stationner dans cette rue qui est étroite avec des petits trottoirs, que peut-on y faire ?

Réponse Bureau : Il s'agit du 7 rue des Marronniers, elle appartient à un particulier. Vous pouvez signaler ce problème au service Espaces Verts via le numéro vert.

Habitant : Est-il prévu d'augmenter les distributeurs de sacs à déjections canines ?

Réponse Bureau : Peut-être faire un recensement sur le quartier pour voir s'il y a des manques.

4. EN CONCLUSION

Monsieur RIBEIRO et les membres du bureau remercient les habitants pour leur présence, leurs idées et leurs propositions intéressantes lors de ce conseil de quartier. Le PowerPoint de cette réunion est disponible sur le site « Je Participe » de la Ville, au sein de la page dédiée au conseil de quartier (<https://consultations.champigny-sur-marne.fr/>).

Monsieur RIBEIRO rappelle que si les participants veulent s'intégrer à un groupe thématique et sont intéressés par un sujet en particulier, ils peuvent laisser leurs coordonnées sur les fiches de renseignements distribuées le soir-même.

Pour la suite, les habitants seront tenus au courant des ateliers de réflexion qui se mettront en place avant l'été dans le cadre des sujets présentés lors de ce premier CQ.